



Vendre nos quote-parts dans une indivision

Par **thierry jacq**, le **25/12/2008** à **08:17**

nous voudrions vendre mon amie et moi nos quote-parts à une personne étrangère de l'indivision. Cela est-il possible et comment ?

Par **Visiteur**, le **25/12/2008** à **12:54**

Bonjour,

Si vous voulez vendre votre part à un étranger à l'indivision, les autres indivisaires ont un droit de préemption.

Il faut donc leur proposer l'achat par priorité en suivant une procédure spéciale.